

Autorisation de droit à l'image
Culture mécaniC 2 - La Magnifique Society 2019

J'autorise l'association Culture mécanic² et l'équipe de production du festival La Magnifique Society à me photographier ou me prendre en vidéo lors de mes missions sur le festival : pendant le montage, l'exploitation et le démontage, soit du 1er juin 2019 au 30 juin 2019, au Parc de Champagne de Reims 51100, et à **utiliser mon image**.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, **j'autorise Culture mécanic² et La Magnifique Society à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises dans le cadre du festival**.

Les **images pourront être exploitées** et utilisées directement par l'association ou le festival, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée dans le temps, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Dossier de subventions,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique (salons, ouverture de saison, ...)
- Concours,
- Sur notre site internet www.culturemecanic.fr ou celui de la magnifique society <https://lamagnifiquesociety.com/> ou celui de la Cartonnerie
- Nos réseaux sociaux, Facebook, Instagram et ceux du festival et de son organisateur La Cartonnerie

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits liés aux présentes.

Culture mécaniC²

